

SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS

« SMIRT »

COMITE SYNDICAL DU 18 NOVEMBRE 2011

Séance de 10 h à 11h30

Président : Monsieur Daniel PERCHERON

Secrétaire de séance : Madame Marie-Sophie LESNE

Etaient présents :

M. Daniel PERCHERON, M. Alain WACHEUX, Mme Marie-Sophie LESNE, M. Joël CARBON, M. Dominique PLANCKE, M. Aymeric ROBIN, M. Jean-Claude DEBUS, M. Jean-Jacques COTTEL, M. Eric QUIQUET, M. François VERDONCK, M. Daniel JANSSENS, M. Christian DECOCQ, M. Daniel DELCROIX, M. Francis DECOURRIERE, M. Eric RENAUD, M. Jean-Marie MARQUAILLE, M. Serge PERON, M. Christian FOURCROY, M. Michel GUILBERT, M. Yves COUPE.

Etaient excusés :

M. Pierre de SAINTIGNON, M. Jean HAJA, M. Steeve BRIOIS, Mme Martine FILLEUL, M. Rémi PAUVROS, M. Bernard BAUDOUX, M. Michel VANCAILLE, M. Bernard CAILLIAU, M. Jean-Luc WERY, M. Eugène BINAISSE, M. Bertrand RINGOT, M. Philippe WAGHEMACKER, Mme Françoise PROUVOST, M. Jean-François MALBRANCQ, M. Frédéric CUVILLIER, M. Michel LO GIACO.

Pouvoirs :

M. Jean François MALBRANCQ à M. Yves COUPE

M. Rémi PAUVROS à M. Daniel PERCHERON

Michel VANCAILLE à M. Jean-Jacques COTTEL

M. Philippe WAGHEMACKER à M. Alain WACHEUX

M. Jean-Luc WERY à M. Daniel DELCROIX

PREMIER D'ARRIVÉE

13

02 DEC 2011

13

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

ARRIVÉE

Monsieur Daniel PERCHERON, Président du SMIRT, aborde le point relatif à ses délégations en matière d'engagement et de conclusion de marchés publics.

En effet, le SMIRT, de par ses objectifs inscrits dans les statuts, est amené à conclure de nombreux marchés d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans les domaines de la billettique, de l'information multimodale, de la tarification... pour bénéficier des ressources techniques nécessaires à la mise en place d'un titre unique de transport à l'échelle régionale.

Le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de tests d'interopérabilité a montré que la délégation actuelle du Président est insuffisante pour lui permettre de signer rapidement les marchés à engager, puisqu'il lui faut attendre une réunion du Comité Syndical pour être autorisé à parapher les documents nécessaires à la concrétisation du marché.

Monsieur Daniel PERCHERON demande donc à ce que sa délégation en matière de marchés publics soit portée de 50 000 € Hors Taxes à la limite du seuil en deçà duquel les marchés et contrats peuvent être conclus selon des procédures adaptées, soit au seuil de 192 999 € HT.

Les délégués votent favorablement et unanimement pour la nouvelle délégation demandée par le Président du SMIRT en matière de marchés publics.

SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS
« SMIRT »

DELIBERATION N° 2011-20

Vu le vote favorable et unanime des délégués lors du Comité Syndical du SMIRT, réuni le 18 Novembre 2011 sous la présidence de Monsieur Daniel PERCHERON son Président,

Vu le Code Général des collectivités Territoriales,

Vu le Code des marchés Publics,

Vu les statuts du Syndicat Mixte,



DECIDE

D'autoriser Monsieur le Président du SMIRT à attribuer et signer des marchés pour les fournitures et services, ainsi que les marchés de services de recherche et développement pour lesquels le pouvoir adjudicateur acquiert la propriété exclusive des résultats et qu'il finance entièrement, lorsque leur montant est inférieur à 193 000,00 € HT.

D'autoriser Monsieur le Président du SMIRT à signer, dans la limite des crédits disponibles, les bons de commande et toute autre pièce nécessaire à l'exécution des marchés afférents, sans limitation de montant, et à signer leurs éventuels avenants, dans le respect des modalités fixées notamment par le Code des Marchés Publics et le Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président du SMIRT

Daniel PERCHERON